

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844
website : www.au.int

**CONFERENCE DE L'UNION
Vingt-cinquième session ordinaire
14-15 juin 2015
JOHANNESBOURG (AFRIQUE DU SUD)**

Assembly/AU/6(XXV)

**RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION SUR L'APPUI DE L'UA A
LA LUTTE CONTRE LE VIRUS EBOLA EN AFRIQUE DE L'OUEST
(ASEOWA)**

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844
website : www.au.int



Assembly/AU/6(XXV)

**RAPPORT D'ÉTAPE DE LA COMMISSION SUR L'EBOLA
27 mai 2015**

A. CONTEXTE

Mandat

1. Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine, lors de sa 450ème réunion tenue à Addis-Abeba, le 19 août 2014, évoquant l'article 6 (f) relatif aux aspects de son mandat concernant l'action humanitaire et la gestion des catastrophes, a décidé que « compte tenu de la situation d'urgence provoquée par la flambée de fièvre d'Ebola, d'autoriser le déploiement immédiat d'une mission humanitaire militaire et civile menée par l'UA, comprenant des médecins, des infirmières et autres membres du personnel médical et paramédical, ainsi que le personnel militaire requis pour l'efficacité et la protection de la Mission ».
2. Le CPS prolongé de six mois (au 18 août 2015) le mandat de l'ASEOWA, qui a pris fin le 18 février 2015.
3. La Conférence, dans sa Décision Assembly/AU/ Dec.553 (XXIV), a décidé de rester saisie de la question et a demandé à la Commission de faire rapport sur les progrès et la mise en œuvre de cette décision à la vingt-septième session ordinaire du Conseil exécutif en juin 2015.
4. Le présent rapport d'étape est présenté conformément à la décision Assembly/AU/Dec.553(XXIV) avec un accent sur les domaines clés suivants :
 - i. situation actuelle de l'Ebola, changements programmatiques et réduction des besoins en ressources humaines ;
 - ii. vaccin contre le virus Ebola ; et
 - iii. conférence sur le virus Ebola à Malabo.

B. SITUATION ACTUELLE DE L'EBOLA

5. Au 8 mai 2015, un total de 26.648 cas d'Ebola ont été signalés comme confirmés, probables et suspects dans les trois pays les plus touchés. 11.007 décès ont été signalés.
6. Depuis l'extension du mandat de l'ASEOWA en février dernier, la situation de l'Ebola a connu une amélioration significative au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée. L'ASEOWA a enregistré des succès considérables.
7. **Le Libéria a atteint le niveau zéro le 27 mars 2015, lorsque le dernier cas confirmé a été enterré. Le 9 mai 2015, le pays a été officiellement déclaré exempt du virus Ebola par l'OMS. Selon les projections optimistes, la Sierra Leone et la Guinée se rapprochera du niveau zéro nouvelle infection en août 2015, lorsque le mandat de l'ASEOWA se terminera.**

8. En Sierra Leone, 17 cas ont été confirmés depuis le 6 mai 2015, dont 8 dans les secteurs urbain et rural de l'Ouest. Cependant, un seul cas confirmé a été signalé dans le secteur urbain le 26 mai 2015, après 3 jours sans cas confirmé. Dans le district de Koinadugu, au 27 mai 2015, cela faisait 42 jours que le dernier cas avait été signalé dans ce district et, par conséquent, ce district devrait être déclaré exempt d'Ebola. Cependant, des cas d'Ebola sont encore enregistrés dans les districts frontaliers avec la Guinée.

9. 18 patients de l'Ebola ont été enregistrés à travers la Guinée au 27 mai 2015, dont 7 dans l'Unité de traitement de l'Ebola de Coyah gérée par l'ASEOWA. À la préfecture de Forécariah, un nouveau cas confirmé du virus Ebola a été signalé le 27 mai par un contact connu. La Préfecture de Dubreka est un autre nouveau point chaud de l'Ebola en Guinée en raison de nouveaux cas y signalés. Tous les efforts d'intervention sont maintenant orientés principalement vers Forecariah et Dubréka. L'amélioration de l'engagement communautaire dans ces domaines est nécessaire pour assurer que toutes les chaînes de transmission soient suivies et finalement éradiquées.

10. Sur 55 districts en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone qui ont rapporté au moins un cas confirmé de virus Ebola depuis le début de l'épidémie, 39 n'ont pas signalé de cas depuis plus de 6 semaines.

Changements de programme

11. La situation actuelle dans les trois pays indique l'improbabilité d'une rapide évolution vers zéro cas dans les deux prochains mois. En effet, l'histoire de l'épidémie d'Ebola dans des endroits comme l'Ouganda, le Gabon et la RDC montre que les queues des flambées durent en général 2 à 3 mois et parfois atteignent le niveau zéro avant de resurgir ou de réapparaître. Néanmoins, l'on observe une nouvelle phase. **La situation d'urgence est terminée**, ce qui reste est semblable à une opération de ratissage. Cela exige une stratégie et une approche révisée impliquant les éléments suivants :

- i. l'épidémie ne sera pas complètement éradiquée tant qu'on n'aura pas atteint le niveau de zéro cas dans tous les trois pays touchés, en vue des intersections de frontière entre eux, en particulier la frontière entre la Guinée et la Sierra Leone (Préfecture de Forécariah et district de Kambia, qui sont devenus les nouveaux épicycles des deux derniers mois). Cela demande une surveillance et une réponse transfrontalières continues et efficaces et justifie le déploiement de l'unité de laboratoire mobile de l'ASEOWA tenu par les volontaires nigériens de Freetown à partir de la frontière avec la Guinée pour servir le district de Kambia et la préfecture de Forécariah ;
- ii. la surveillance, la recherche des contacts et l'engagement de la communauté doivent être intensifiés et placés au cœur de la riposte, car le niveau zéro approche. Cela nécessite également des unités d'intervention très mobiles qui peuvent être déplacées rapidement dans la préfecture ou le district où de nouveaux cas sont apparus ;

- iii. il faudrait aider à redémarrer certains établissements et l'infrastructure de soins de santé dans un environnement sans risque d'infection dans les trois pays, tout en évitant de nouvelles infections.

12. L'ASEOWA a participé activement et honorablement à porter l'épidémie au niveau zéro. Les améliorations de la situation globale et l'approche progressive à zéro nouvelles infections en appellent à une réduction significative du nombre actuel des volontaires de l'ASEOWA sur le terrain. Conformément au concept des opérations et stratégie de sortie de l'ASEOWA, la Commission a, depuis la fin de février, commencé la réduction progressive de la taille de la mission et à la mi-juin elle l'aura considérablement réduite d'environ 92%. Les volontaires restants constitueront les unités très mobiles déployées aux frontières et le reste sera redéployé pour aider au redémarrage et à la tenue des établissements de santé. **Il y a espoir que tous les volontaires restants seront libérés à la fin du mandat actuel le 18 août 2015.**

Gestion des ressources humaines

13. Le Tableau 1 montre le déploiement l'ASEOWA au 15 avril 2015, après les réductions progressives qui ont commencé au début de mars 2015. L'ASEOWA a réduit ses volontaires d'environ 850 à 647. Le Tableau 2 montre la réduction à partir de 25 mai 2015, après le départ des volontaires nigériens et éthiopiens. Le Tableau 3 présente la réduction au 16 juillet 2015 après le départ des volontaires de la RDC et du Kenya.

Tableau 1 : Déploiement des volontaires de l'ASEOWA au 15 avril 2015

Origine	Guinée	Sierra Leone	Libéria	TOTAL
Nigéria	0	109	84	193
Éthiopie	0	97	86	183
RDC	82	0	0	82
Kenya	0	78	92	170
Afrique du Sud	0	19	0	19
TOTAL	82	303	262	647

Tableau 2 : Déploiement des volontaires de l'ASEOWA au 25 mai 2015

Origine	Guinée	Sierra Leone	Libéria	TOTAL
Nigéria	0	8	6	14
Éthiopie	0	6	7	13
RDC	85	0	0	85
Kenya	0	78	92	170
Afrique du Sud	0	19	0	19
TOTAL	85	111	105	301

Tableau 3 : Réduction des volontaires de l'ASEOWA au 16 juin 2015

Personnel-cadre	Guinée	Sierra Leone	Libéria	TOTAL
Chef de mission	0	0	1	1
Adjoint au Chef de mission	1	1	1	3
Chef d'équipe/pays	1	1	0	2
Épidémiologiste	13	6	5	15
Agents de santé publique	0	0	0	0
Médecins	4	8	9	21
Infirmières	0	3	3	9
Personnel paramédical	0	1	0	1
Gestionnaires de données	0	1	0	1
Hygiénistes	0	0	1	1
Scientifiques de laboratoire	0	4	0	4
Auxiliaires médicaux	0	0	1	1
Agents des communications	0	0	0	0
Agents d'aide psychosociale	0	0	0	2
Logisticiens	1	1	1	3
TOTAL	20	26	22	68

14. Selon les prévisions présentées dans le tableau 3 ci-dessus, les volontaires de l'ASEOWA seront réduits de **647 à 68**. Les volontaires restants reviendront à la fin du mandat de l'ASEOWA le 18 août 2015.

Vaccin contre le virus Ebola

15. La décision de la Conférence Assembly/AU/Dec.553(XXIV) invite la communauté scientifique à accélérer la recherche d'un vaccin contre le virus Ebola. Pendant que les chercheurs s'évertuent à trouver un vaccin que s'évanouissent les opportunités qui s'offrent à eux (une épidémie active d'Ebola est nécessaire pour commencer les essais) - essentiellement avant que soit éradiquée l'épidémie, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en collaboration avec le gouvernement de la Guinée a commencé à tester un vaccin fabriqué en Guinée par des chercheurs aux États-Unis et au Canada. Le vaccin VSV-EBOV a été développé par l'Agence de santé publique du Canada, en collaboration avec la NewLink Genetics and Merck des États-Unis. Dans les essais initiaux en Guinée, le vaccin a montré des résultats prometteurs dans la stimulation de la réponse immunitaire contre le virus Ebola.

16. Les volontaires de l'ASEOWA ont beaucoup contribué à apporter les capacités nécessaires pour superviser et mener les essais du vaccin VSV-EBOV en Basse-Guinée, une communauté qui a connu de nombreux cas d'Ebola. Il est pertinent de noter que lorsque les contrats des volontaires avec l'ASEOWA ont pris fin, après avoir passé six mois, l'OMS a décidé de les engager pour poursuivre les essais cliniques. Il s'agit là d'un exemple de collaboration et l'innovation.

Conférence sur le virus Ebola à Malabo

17. La décision de la Conférence Assembly/AU/Dec.553(XXIV) a approuvé la recommandation de convoquer d'urgence une Conférence mondiale sur l'épidémie d'Ebola en 2015 à Malabo (Guinée équatoriale) et a demandé à la Commission d'assurer la liaison avec toutes les parties prenantes à cet égard vers la mise en œuvre de cette décision. Conformément à la mise en œuvre de cette décision, la Commission a travaillé avec toutes les parties prenantes, y compris les trois pays touchés par le virus Ebola et le pays hôte, la Guinée équatoriale, pour organiser la Conférence.

18. La Conférence internationale sur la lutte de l'Afrique contre Ebola sera organisée sous le thème : « l'Afrique au chevet de l'Afrique dans la relance et la reconstruction après Ebola », aura lieu à Malabo, en Guinée équatoriale les 20 et 21 juillet 2015. Elle réunira des chefs d'État et de gouvernement, les ministres de la Santé, les ministres des Finances et de la Planification, ainsi que le secteur privé africain et les partenaires. Elle sera organisée comme suit :

- a. 19 juillet - Événements parallèles, expositions et Forum des OSC ;
- b. 20 juillet - Forums sur : i) le renforcement des systèmes de santé ; ii) le financement de la relance et de la reconstruction ; et iii) le secteur privé africain ; et
- c. assemblée plénière des chefs d'État et de gouvernement.

Mobilisation des ressources

19. La Commission a poursuivi la mobilisation des ressources pour soutenir la mission de l'ASEOWA. Le Tableau III ci-dessous montre le montant mobilisé par la Commission par rapport aux montants promis.

Tableau III : Mobilisation des ressources par la Commission

No	Contributeur	Montant promis (dollars)	Montant reçu (dollars)	Montant promis et non perçu (dollars)
1.	Fonds spécial d'assistance d'urgence dans les situations de sécheresse et de famine en Afrique	300.000,00	300.000,00	-
2.	Fonds d'aide d'urgence de l'UA (États membres)	500.000,00	500.000,00	-
3.	Fonds spéciaux de l'UA pour les réfugiés et les personnes déplacées	100.000,00	100.000,00	-
4.	Organismes professionnels	100.000,00	100.000,00	-
5.	Chine	2.000.000,00	2.000.000,00	-
6.	Commission européenne	4.528.655,65	4.528.655,65	-
7.	Japon	3.247.216,00	3.247.216,00	-

8.	Kazakhstan	300.000,00	300.000,00	-
9.	Norvège	2.559.413,72	2.559.413,72	-
10.	Suède	2.640.799,86	2.640.799,86	-
11.	États-Unis	10.000.000,00	10.000.000,00	-
12.	Turquie	1.000.000,00		1.000.000,00
13.	BAD	2.300.000,00	-	2.300.000,00
14.	Banque mondiale	15.700.000,00	9.000.000,00	6.700.000,00
15.	Fonds spécial de solidarité de l'Afrique contre Ebola (AAEST) **	50.000.000,00	24.000.000,00*	26.000.000,00
	Total	91.028.870,23	55.028.870,23	36.000.000,00

* Avec l'accord de subvention (Promesses) de débloquer 50 millions de dollars y compris la fourniture d'environ 2,4 millions de dollars pour le décollage et les activités de l'ACDC en 2015 et pour soutenir l'ASEOWA jusqu'à la fin de sa mission.

** Fonds d'affectation spéciale mis en place par le secteur privé africain

20. Fonds spécial de solidarité de l'Afrique contre Ebola (AAEST) reste le seul plus grand contributeur financier à la riposte de l'UA contre Ebola grâce à sa mise en place par le secteur privé africain. En outre, en lançant la campagne des PME et tirant parti de leur actif, les opérateurs des réseaux mobiles ont permis à la généralité des citoyens africains de contribuer et se connecter à la riposte de l'UA contre Ebola et pour l'ASEOWA en vue d'utiliser la technologie mobile pour capturer, stocker, traiter et transmettre des informations en temps opportun.

21. En effet, en leurs forces à celles de la Commission dans la riposte contre l'Ebola et en s'engageant à soutenir l'ACDC dans les mesures à moyen et long terme pour gérer l'après-Ebola, le secteur privé africain a fait montre d'un véritable esprit de solidarité africaine - « *L'Afrique au chevet de l'Afrique* ».

Conclusions

22. L'urgence contre l'épidémie du virus Ebola (Ebola) est terminée. Le Libéria a été déclaré exempt d'Ebola par l'OMS le 9 mai 2015 et les deux autres pays touchés se rapprochent progressivement du niveau zéro nouvelle infection. L'ASEOWA **se prépare pour un heureux dénouement d'ici la fin de son mandat actuel, le 18 août 2015.**

23. Avec la fin de la phase d'urgence de l'Ebola et de la mission de l'ASEOWA au 18 août 2015, **il est temps de faire le bilan de la réponse de l'UA à Ebola et de bien documenter les expériences et leçons apprises en vue de mieux répondre à l'avenir l'urgence de santé publique de portée internationale et, en fait, à toutes les situations d'urgence et de crise humanitaire.**

24. Dans ce contexte, il est nécessaire d'examiner **le cadre de la politique humanitaire de l'UA** pour les urgences de santé comme la lutte contre Ebola. Le cadre de la politique humanitaire de l'UA place les catastrophes sur la base des niveaux d'intervention requis :

- i. classe A-Catastrophes dans les moyens et capacités des États membres, nécessitant éventuellement la surveillance de l'UA ;

- ii. classe B-Catastrophes au-delà des moyens et capacités des États membres, nécessitant par conséquent le soutien des CER ; et
- iii. classe C-Catastrophes au-delà des capacités des États membres et des CER, nécessitant le soutien de la Commission de l'Union africaine.

25. La réponse à Ebola tombe dans le champ d'application de la Classe C. Dans le cadre des leçons tirées de l'intervention de l'ASEOWA dans la riposte contre l'Ebola qui pourrait être considéré comme catastrophe de Classe C, des efforts de la Commission de l'UA dans la reconstruction post-conflit qui a pour objectif de servir les besoins humanitaires, devant la complexité du dernier recours aux actions humanitaires d'urgence en dehors des conflits, et avec la création, en juillet 2015, de l'ACDC, l'itération actuelle du cadre de la politique humanitaire devrait être revu pour intégrer un protocole de gestion des catastrophes élargi et les lacunes actuelles dans la coordination des réponses aux catastrophes et aux situations d'urgence par la Commission de l'UA.

26. L'ASEOWA a déployé le plus grand nombre de travailleurs de la santé pour aider les pays touchés, et la Commission exprime sa gratitude à tous les États membres qui ont fourni des travailleurs de la santé, ainsi qu'aux Africains qui ont volontairement offert leurs services à l'ASEOWA. Tous les volontaires de l'ASEOWA sont retournés sains et saufs, sans aucun cas d'infection au virus Ebola signalé parmi eux. Ceci est largement dû aux mesures de sécurité mises en place par la Commission et les volontaires qui ont strictement adhéré à ces mesures.

27. Les États membres, les partenaires et le secteur privé qui ont soutenu l'ASEOWA et les pays touchés avec des ressources financières et matérielles devraient être félicités. Presque tous les partenaires ont rempli leurs engagements financiers vis-à-vis de la Commission. Le reste des acteurs devraient probablement tenir leurs engagements avant la fin de la mission de l'ASEOWA en août 2015.

28. La campagne des PME lancée par les opérateurs de réseaux mobiles afin de permettre au grand public de contribuer à l'ASEOWA présente également une possibilité de connecter les citoyens africains à l'ACDC afin d'utiliser la technologie mobile pour saisir, stocker, traiter et transmettre des informations en temps opportun. Il est donc nécessaire de poursuivre l'initiative des PME par le secteur privé en Afrique afin de soutenir le travail de l'ACDC. Les opérateurs de réseau mobile sont invités à poursuivre cette initiative dans le cadre de leur engagement à aider l'ACDC, et les États membres sont appelés à faciliter cette action en accordant les approbations requises aux opérateurs de réseaux mobiles par le biais de leurs autorités réglementaires nationales.

29. Tous les États membres sont invités à participer au plus haut niveau à la Conférence internationale sur la lutte de l'Afrique contre Ebola, organisée sous le thème : « **L'Afrique au chevet de l'Afrique dans la relance et la reconstruction après Ebola** », qui aura lieu à Malabo (Guinée équatoriale) les 20 et 21 juillet 2015.

2015

Progress report of the commission on the AU Support to Ebola in West Africa (ASEOWA)

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/917>

Downloaded from African Union Common Repository